



Direction des Ressources Humaines

Quartier Sainte Anne, A7, échangeur d'Avignon nord, Vedène.
F-84967 Le Pontet cedex
téléphone 04 90 32 90 05 – télécopie 04 90 32 06 82

Monsieur Floréal PINOS

340, rue cité endrausse

34400 LUNEL

Lettre RAR

Vedène, le 17 septembre
2009

Monsieur le Délégué Syndical Central,

Objet : votre courrier du
08 septembre 2009

Par courrier en date du 08 septembre 2009, vous me faites part de réflexions à propos des risques psychosociaux dans l'entreprise.

n/réf. :
drh/jc/jp n°09.143

En effet, à travers l'accord cadre européen de 2004 étendu en 2009 dans le droit français, le stress est désormais susceptible avoir pour origine l'organisation du travail.

Vous demandez notre position à propos du stress. Nous partageons votre analyse à savoir qu'il est important d'appréhender ces sujets le plus tôt possible, pour pouvoir agir de manière efficace face à des situations complexes.

Pour ce faire, nous envisageons d'expérimenter sur l'établissement DOPV l'utilisation d'un questionnaire d'évaluation collective du bien être au travail qui permet d'évaluer globalement la santé mentale au sein de l'entreprise. Une fois « la photographie » effectuée, un plan d'actions pourrait être engagé. Cette « expérimentation », si elle s'avère efficace, pourrait ensuite être déployée sur les autres DRE.

La démarche évoquée ci-dessus, sera bien évidemment évoqué lors du prochain CHSCT de l'établissement DOPV.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Syndical Central, l'expression de mes salutations distinguées.



Josiane Costantino
Directrice des Ressources Humaines